



COM

60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

Réorganisation à la DSI Courrier :

LA PERSÉVÉRANCE PAYE !

Les réorganisations passent et se ressemblent à la DSI Courrier : depuis 3 ans, 3 réorganisations et toujours un dialogue social au point mort et toujours plus d'arbitraire dans la gestion du personnel.

FO n'a jamais cessé de faire entendre sa voix et obtient enfin des engagements de la part de la direction qui nous assure :

- ▶ *Qu'elle transmettra à chaque agent une lettre d'affectation avec possibilité de recours après présentation du poste par le manager prenant. Jusqu'à présent, l'informel était la règle.*
- ▶ *Qu'elle réalisera un appel à candidature en interne pour l'ensemble des postes vacants.*
- ▶ *Que les agents impactés non satisfaits par leur affectation, seront prioritaires sur ces postes.*
- ▶ *Qu'elle recrutera par ordre de priorité : au sein de la DSIC, auprès des agents de La Poste en reclassement, des autres agents, en dernier recours, à l'externe.*
- ▶ *Qu'elle mettra en œuvre un cursus de formation des managers pour palier aux dysfonctionnements managériaux.*
- ▶ *Qu'elle définira un dispositif de recueil des souhaits pour que les agents soient acteurs de leur parcours.*

FO REGRETTE cependant que la Direction ne se soit pas engagée dans un plan de comblement de poste plus formalisé et en plusieurs phases comme FO l'avait proposé, dont la première étape aurait été une lettre de pré-affectation et non d'affectation. Cette option aurait permis une équité de traitement et la possibilité pour tous de se positionner sur le poste le mieux adapté.

FO A ALERTÉ la direction et souligné qu'il était de l'intérêt de tous, Direction comme agent, que chacun soit positionné sur un poste qui lui convient. Les méthodes autoritaires appliquées jusqu'à présent, ne permettent pas aux agents de développer un parcours professionnel.

FO A DEMANDÉ que le contenu des postes soit clarifié et a rappelé que la plupart des agents de la DSI Courrier n'a toujours pas d'objectifs fixés pour l'année 2010, interdisant aux agents d'établir convenablement et de façon anticipée leur plan de formation.

FO SOUHAITE cependant des garanties sur la mise en œuvre des actions définies. Aussi FO demande que la commission de suivi de la réorganisation des études s'appuie sur des éléments factuels (nb mobilité, nb recours, bilan des formations...) afin de suivre la mise en place de la nouvelle organisation.

Grâce à notre persévérance, la Direction accepte enfin l'ouverture de négociations en septembre pour l'accompagnement des agents en mission sur des sites distants de leur site d'affectation.

**Alertez-nous des dysfonctionnements !
FO COM sera présente afin de défendre au mieux nos intérêts.**

FO : vos revendications,
notre combat !